

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 5-2018**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par le soussigné, Daniel Chabot, directeur général et greffier adjoint de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 18 juin 2018, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 5-2018 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin de remplacer la zone Ra10 par la zone Rb94 et afin d'ajouter l'usage numéro 9117 aux usages spécifiquement autorisés dans la zone Rb94;
- QUE le règlement numéro 5-2018 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 11 juillet 2018;
- QUE le règlement numéro 5-2018 est entré en vigueur le 16 juillet 2018, suite à la délivrance du certificat de conformité émis par M. Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière.

Donné à La Pocatière ce 19 juillet 2018.

Daniel Chabot, directeur général  
Greffier adjoint